

2nd CTA du Mardi 09 février 2021



Étaient présents :

Administration : le Recteur, le SG, le DRH, la chargée d'études de la SGA, les chefs de division 1^{er} et 2nd degré et l'assistante de direction du DRH.

Membres de l'UNSA-ÉDUCATION : **ALFRED-RENARD Nathalie, MENCE Ingrid, MOURIESSE Eddy, Emmanuel OCTAVIE, Liliane ATTICOT-DIT-RAVINO**

Membres de la FSU : 4

Début de séance à 10h36

Ouverture de séance par le Recteur.

Le Recteur précise que seul le calendrier 2021-2022 sera mis au vote ce jour.

Le DRH présente l'ordre du jour :

- 1. Échanges relatifs au projet de calendriers scolaires 2021-2022-2023**
- 2. Questions diverses**

1°) Échanges relatifs au projet de calendriers scolaires 2021-2022-2023

La SGA rappelle que les propositions ont été faites conformément au code de l'Éducation qui préconise une alternance de 5 périodes de cours et 4 périodes de vacances, pour un total de 44 semaines.

3 propositions de calendrier sont présentées : administration, FSU et **UNSA-Éducation Guyane**

Pour le calendrier scolaire de l'année 2021-2022, la proposition des représentants des personnels est identique mais comporte 2 jours de vacances supplémentaires par rapport à la réglementation. Un compromis est trouvé : décaler la sortie au samedi 9 juillet au lieu du 7 juillet 2022.

L'UNSA-Éducation Guyane revient sur la question d'un calendrier basé sur nos réalités climatiques et demande qu'un groupe de travail soit mis en place.

Le Recteur réaffirme que c'est impossible parce que les académies des Antilles ne portent pas les mêmes revendications.

L'UNSA-Éducation Guyane ne se satisfait pas de cette réponse et continuera à porter ce dossier dans toutes les instances décisionnaires.

Pour les autres calendriers, un GT sera programmé dès que le calendrier national sera publié.



2°) Questions diverses

- Une clarification est demandée sur la septaine imposée sur le temps des vacances scolaires.

Le Recteur rappelle que ces mesures proviennent des autorités compétentes que sont l'ARS et le Préfet.

L'UNSA-Éducation Guyane suggère que les mentions réglementaires figurent sur le document d'adaptation du protocole sanitaire national à l'académie de Guyane.

- L'an dernier, l'administration nous a indiqué qu'il y avait 56 postes d'ILM pourvus sur 80 supports budgétaires. Pourquoi n'y a-t-il pas alors d'implantation de postes d'ILM sur le groupe scolaire TOBIE BALLA à Maripasoula ?

Le Recteur précise qu'il existe 132 supports en accompagnement en langues maternelles qui regroupent à la fois les ILM et les contractuels PE locuteurs. Il nous fera parvenir un état des lieux de la répartition de ces supports. L'implantation du poste ILM demandé fera l'objet d'une étude.

L'UNSA-Éducation Guyane y veillera.

Fin de séance à 12h27

UNSA ÉDUCATION- Section Régionale de GUYANE

3572 Route de MONTABO
97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 02 10 Fax : 0970625332

Mél : guyane@unsa-education.org



UNSA Education Guyane



UNSA-Education Guyane

UNSA ÉDUCATION- Section Régionale de GUYANE



#AgirAvecVous

